

Horaires d'ouverture du CMS.

Lundi au Jeudi :

07h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Vendredi :

07h00 à 12h00

13h30 à 17h00 (soins infirmiers et consultation médicale d'urgence).

En dehors de ces horaires, seules les urgences seront acceptées.

— [Votre carte de prise en charge doit être présentée à chaque passage.] —



Contacts utiles

- ◆ Assistante sociale : 84 74 60
- ◆ Pharmacie de CANALALA : 42 30 50
- ◆ Pharmacie de LA FOA : 44 31 69
- ◆ Ambulance de CANALALA : 42 30 63
- ◆ DECLIC (Consultations jeunes consommateurs, alcool, tabac et cannabis) : 25 50 78
- ◆ SOS Femmes Battues : 05 30 30
- ◆ SOS Ecoute : 05 30 30



En cas d'urgence ...

Le samu : 15 (numéro gratuit)

MESSAGE D'ALERTE

NUMÉRO D'APPEL

NATURE DU PROBLÈME

RISQUES ÉVENTUELS

LOCALISATION

NOMBRE

ÉTAT APPARENT DE GRAVITÉ

MESURES PRISES ET GESTES EFFECTUÉS

Un dialogue va s'instaurer entre l'appelant et les services d'urgence
ATTENDRE LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER

Attention, le dispensaire n'assure pas le retour à la maison.



CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE CANALALA



CMS de Canalala.

Téléphone : 47.75.60 / Fax : 47.75.61

E-mail : cms-canalala@province-nord.nc

***Pisi cè xöru rè wiri.
(prenez soin de vous.)***

Planning de la semaine

Lundi

07h00—12h00	13h30—17h00
- Consultation (3 médecins). - Soins infirmiers.	- Consultation (3 médecins). - Soins infirmiers.

Mardi

07h00—12h00	13h30—17h00
- PMI (1 médecin). - Consultation (2 médecins). - Soins infirmiers.	- Consultation (2 médecins). - Visite scolaire (1 médecin). - Soins infirmiers. - Visite infirmière à domicile.

Mercredi

07h00—12h00	13h30-14h30
- Consultation (2 médecins). - Soins infirmiers. - Visite tribu (1 médecin).	Réunion de service 14h30-17h00 - Consultations (3 médecins). - Soins infirmiers.

Judi

07h00—12h00	13h30—17h00
- Visite infirmière à domicile. - Consultation (2 médecins). - Soins infirmiers.	- Consultation (1 médecin). - Soins infirmiers. - Visite scolaire (1 médecin).

Vendredi

07h00—12h00	13h30—17h00
- Consultation (2 médecins). - Soins infirmiers.	- Consultation d'urgence. - Soins infirmiers.

Samedi, dimanche et jours fériés

Ouverture du dispensaire : De 09h00 à 11h00.

- ⇒ Permanence de soins infirmiers.
- ⇒ Consultation médicale d'urgence.

Les actions du CMS.

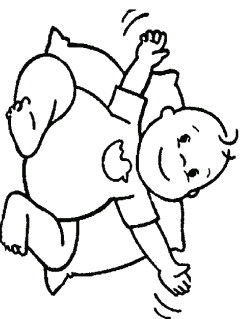
Permanence de soins :

- Consultations médicales.
 - Soins infirmiers (pansements, injections, éducation thérapeutique).
 - Urgences.
 - Soins de proximité : visites en tribus.
 - Accompagnement et suivi médico-social.
- Prévention :**
- Suivi gynécologique (frottis, examens des soins, contraception ...).
 - PMI.
 - Visites scolaires.

Prises de sang.

Lundi, Mercredi et
Vendredi

De 7 h00 à 9h30.



PMI.

Mardi de 7h00 à
12h00.

Permanences des intervenants.

~ Sage-femme

Sans rendez-vous : Lundi et mercredi 7h00 - 12h et
13h30-17h et vendredi 7h30 - 12h00.

Sur rendez-vous : mardi après-midi.

~ Dentiste

Du lundi au vendredi de 7h à 12h sans rendez vous.

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 avec rendez-

vous.

~ Assistante sociale

Permanence le mercredi matin de 8h00 à 12h00 ou
sur rendez-vous au 84 74 60

~ Kinésithérapeute

Tous les jours de 9h à 12h sans rendez-vous.
L'après midi est réservé aux visites à domicile.

~ Aide-médicale.

Le mercredi de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Sauf le premier mercredi du mois : 07h30- 11h30 et
14h30-16h30

~ Les vacataires sur rendez-vous.

- ~ Gynécologue : une fois par mois.
- ~ Diététicienne : trois fois par mois.
- ~ Pédiatre : une fois par mois.
- ~ O.R.L : une fois par mois.
- ~ Puéricultrice : une fois par mois.
- ~ Podologue : une fois tous les deux mois.
- ~ Juriste : une fois tous les deux mois.
- ~ Psychiatre : une fois par mois.

Tout rendez-vous est à prendre au secrétariat
du dispensaire (47 75 60).